

Livret d'accueil



**ENSV- Vetagro-Sup
1, avenue Bourgelat
69280 MARCY L'ETOILE**

Ce document décrit les modalités d'accueil et d'accompagnement des stagiaires en formation continue à l'ENSV, en fournissant l'ensemble des informations organisationnelles nécessaires au bon déroulement du séjour de formation des stagiaires.

1. ACCES A L'ECOLE NATIONALE DES SERVICES VETERINAIRES

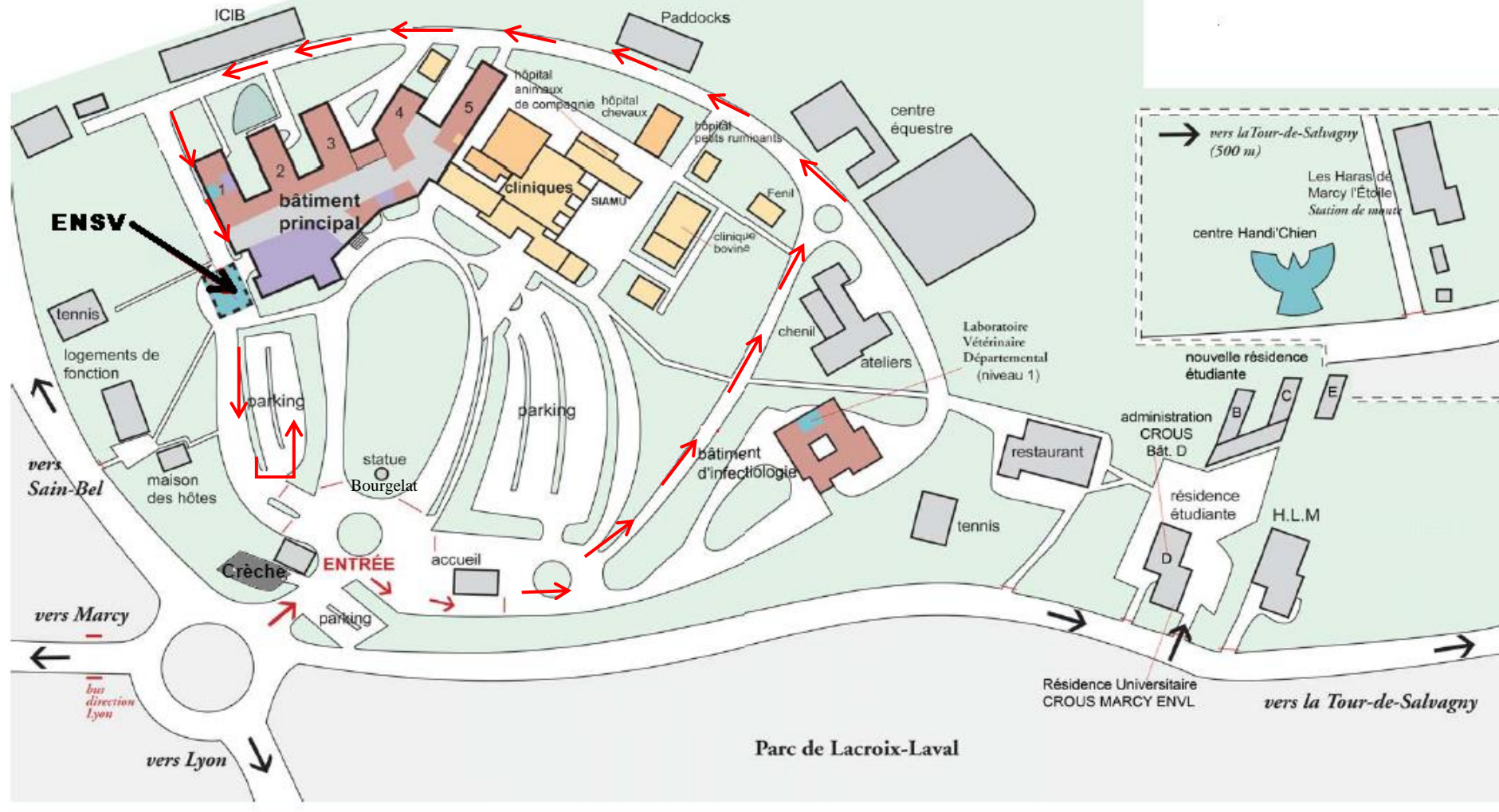


1, avenue Bourgelat - FR - 69280 MARCY L'ETOILE
tél. + 33 (0)4 78 87 25 45
fax. +33 (0)4 78 87 25 48
www.vet-lyon.fr/ensv

Plan du site



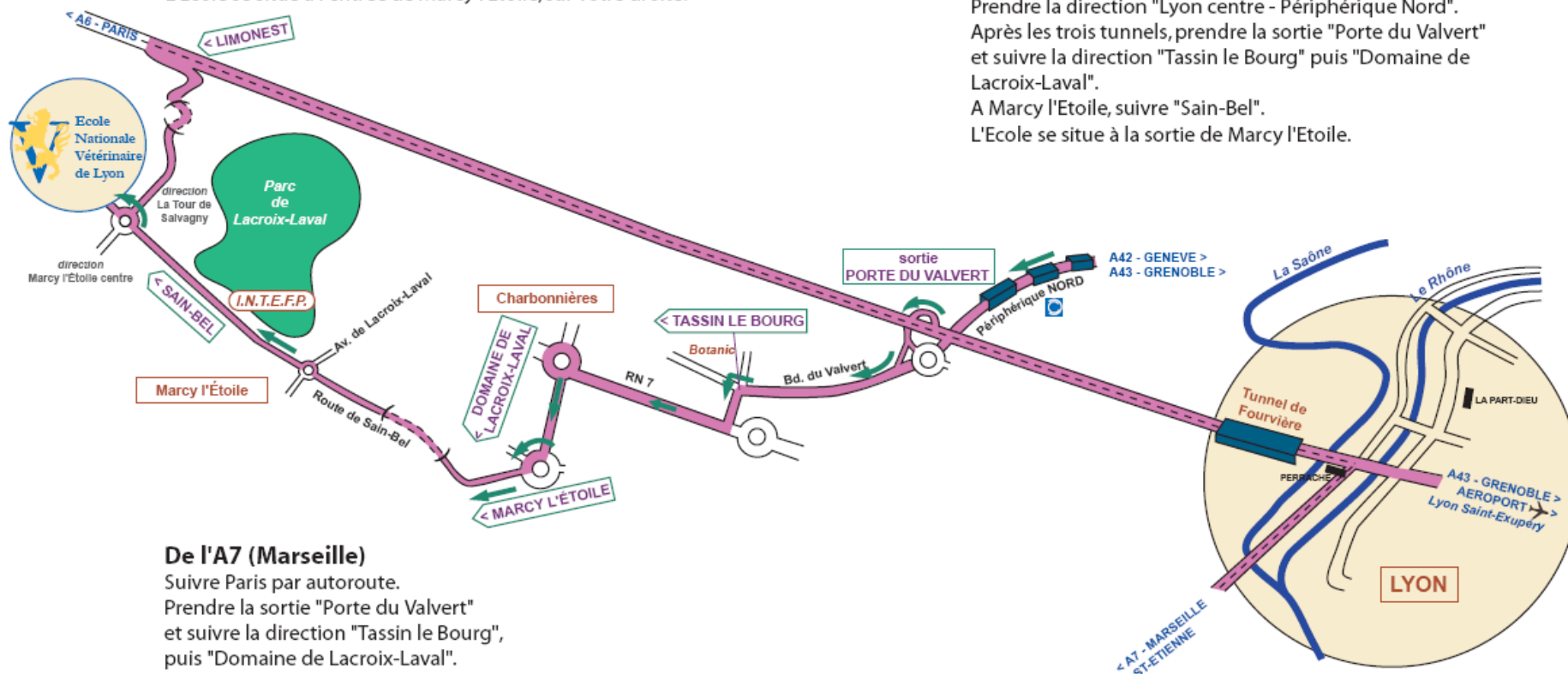
VetAgro Sup
Campus Vétérinaire de Lyon



← Accès en voiture au parking

De l'A6 (Paris)

Suivre la direction "Lyon" et prendre la sortie n°33 "Limonest".
Suivre "Dardilly" puis "La Tour de Salvagny", et enfin "Marcy l'Etoile".
L'Ecole se situe à l'entrée de Marcy l'Etoile, sur votre droite.



De l'A7 (Marseille)

Suivre Paris par autoroute.
Prendre la sortie "Porte du Valvert"
et suivre la direction "Tassin le Bourg",
puis "Domaine de Lacroix-Laval".
A Marcy l'Etoile, suivre "Sain-Bel".
L'Ecole se situe à la sortie de Marcy l'Etoile.

De l'A42-A43 (Grenoble, Genève)

Prendre la direction "Lyon centre - Périphérique Nord".
Après les trois tunnels, prendre la sortie "Porte du Valvert"
et suivre la direction "Tassin le Bourg" puis "Domaine de
Lacroix-Laval".
A Marcy l'Etoile, suivre "Sain-Bel".
L'Ecole se situe à la sortie de Marcy l'Etoile.

1.1 Depuis l'aéroport

- Taxi

Durée du trajet : environ 40 minutes

Tarif : environ 55 euros

- Transports en commun

Tram Rhonexpress St-Exupéry - Part-Dieu, puis les transports en commun ;

Métro ligne B direction Stade de Gerland, descendre à Saxe Gambetta ;

Correspondance ligne D direction Gare de Vaise, descendre à Gorge de Loup ;

Bus 98 direction Marcy l'Etoile, descendre à Ecole Vétérinaire.

Durée du trajet : environ 1h20

Tarif : environ 18 euros

1.2 Depuis la Gare Lyon Perrache

- Taxi

Durée du trajet : environ 20/25 minutes

Tarif de jour : environ 34/37 euros

- Transports en commun

Métro ligne A direction Vaulx-en-Velin, descendre à Bellecour ;

Correspondance métro ligne D direction Gare de Vaise, descendre à Gorge de Loup ;

Bus 98 direction Marcy l'Etoile, descendre à Ecole Vétérinaire.

Durée du trajet : au minimum 40 minutes

Tarif : environ 2 euros

1.3 Depuis la Gare Lyon Part-Dieu

- Taxi

Durée du trajet : environ 30/35 minutes

Tarif de jour : environ 37/40 euros

- Transports en commun

Métro ligne B direction Stade de Gerland, descendre à Saxe Gambetta ;

Correspondance métro ligne D direction Gare de Vaise, descendre à Gorge de Loup ;

Bus 98 direction Marcy l'Etoile, descendre à Ecole Vétérinaire.

Durée du trajet : environ 45 minutes

Tarif : environ 2 euros

1.4 Par la route en venant de Villefranche

Prendre direction Lyon centre

Faire 10 kms

Sortir Portes de Lyon (Limonest, Dardilly, sortie 33)) et prendre direction Roanne, Clermont-Ferrand, la Tour de Salvagny

Faire 3 kms

Prendre sur la droite direction Roanne, Clermont-Ferrand, la Tour de Salvagny

Faire 8kms

Prendre la Tour de Salvagny centre

Vous passerez devant l'Hotel du Golf (à gauche)

Rejoindre le centre au rond-point

Passer devant vous sur la rue qui traverse entre l'Eglise et la Mairie

Au stop, tourner à gauche, direction gare de la Tour de Salvagny

Passer le chemin de fer et suivre direction Parc de Lacroix Laval

Faire environ 4 kms

L'Ecole se situe au prochain rond-point à gauche

Coordonnées GPS : 45°47'27.8"N 4°42'30.2"E

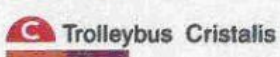
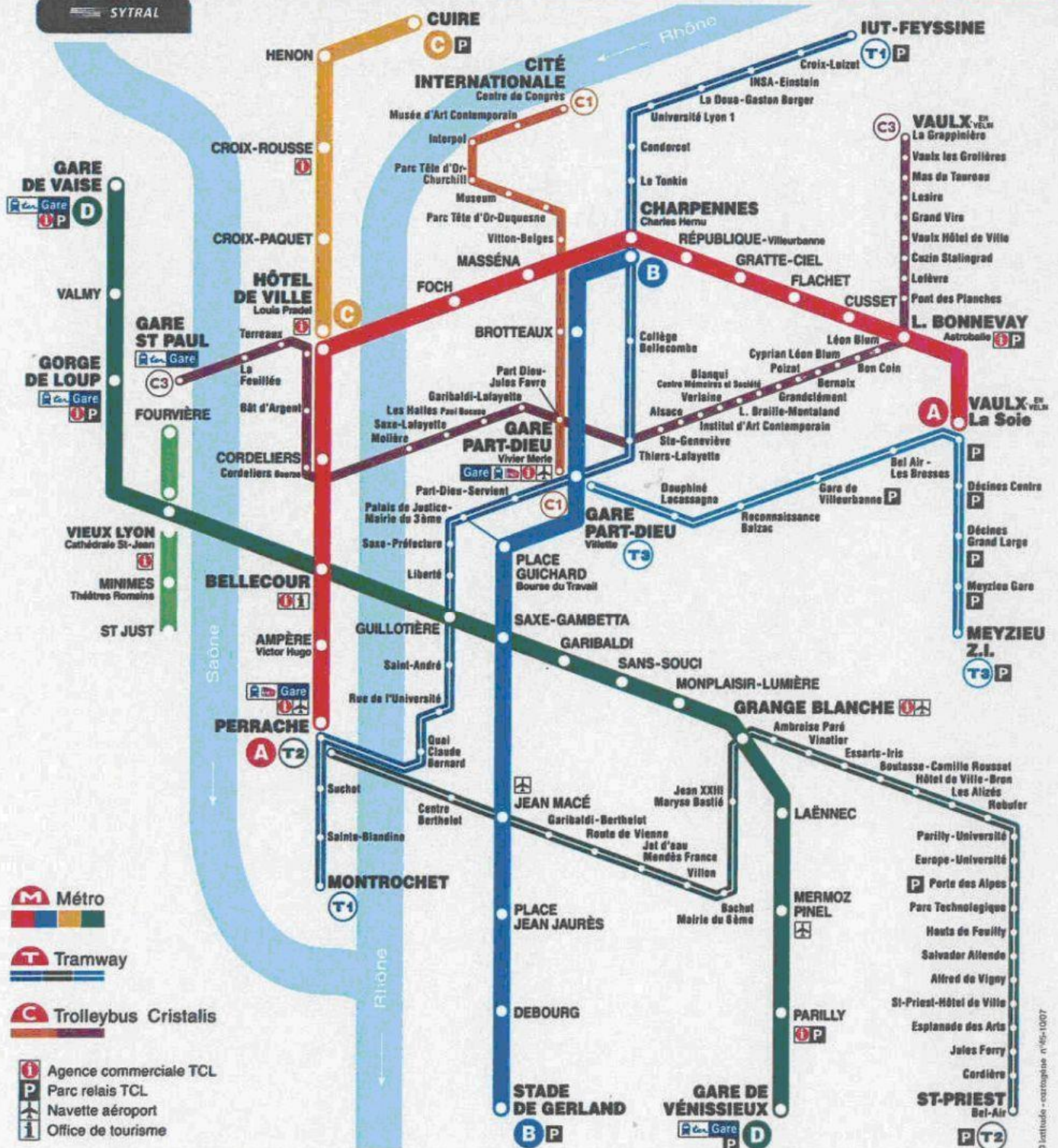


plan
lignes fortes
de Lyon

MÉTRO - TRAMWAY - CRISTALIS



SYTRAL



- i** Agence commerciale TCL
- P** Parc relais TCL
- A** Navette aéroport
- I** Office de tourisme



Accessibilité

Toutes les stations de métro, tramway et trolleybus Cristalys sont accessibles à l'exception de la station Croix-Paquet. Pour connaître la disponibilité des ascenseurs, appeler le 04 26 10 12 12 ou consulter le site internet www.acces.tcl.fr

BUS TCL “Transports en Commun Lyonnais” :
<http://www.tcl.fr/index.php/Me-deplacer/Toutes-les-lignes/98>

Arrêt “Ecole Vétérinaire”

Téléchargement
fiche horaires

ESPACE EMPLOI ESPACE ENTREPRISE ESPACE PRESSE

SYTRAL ACCUEIL DÉCOUVRIR TCL ME DÉPLACER TARIFS

Accueil > Me déplacer > Toutes les lignes > Ligne 98

BUS 98 Gorge de Loup - Marcy l'Etoile Campus Mérieux

Téléchargez la présentation de la ligne (schéma, fiche horaires, ...): [DU 1ER SEP. 2014 AU 5 JUL. 2015 - \(2,60 MB\)](#)

Fréquences

Vous pouvez obtenir les horaires de passage ou les fréquences dans la fiche horaire téléchargeable ci-dessus ou consulter la rubrique "horaire à l'arrêt" dans la colonne de droite.

	MATIN		APRÈS-MIDI		SOIR
	7h	9h	13h	16h	19h
Semaine	10 à 15 mn	10 à 20 mn	15 à 30 mn	15 à 20 mn	
Samedi	30 mn	60 mn	25 à 35 mn	25 à 35 mn	
Dimanche et Fêtes	60 mn	60 mn	60 mn	60 mn	

Ci-dessous le tableau des premiers départs de la ligne :

PREMIER DÉPART	de Gorge de Loup	de Marcy l' Etoile
	5h35 (samedi 6h35 et dimanche 8h30)	6h07 (samedi 6h05 et dimanche 8h00)

Ci-dessous le tableau des derniers départs de la ligne :

DERNIER DÉPART	de Gorge de Loup	de Marcy l' Etoile
	20h20 (20h30 le samedi et 20h25 le dimanche)	20h45 (20h55 le samedi et 20h50 le dimanche)

Itinéraire de journée :

LYON 9^e Gorge de Loup MARCY-L'ÉTOILE Marcy L'Étoile Campus Mérieux

SERVICES

Calculer mon itinéraire

HORAIRES À L'ARRÊT

Arrêt: Ecole Veterinaire

Vers Marcy l'Etoile Campus Mérieux
 Vers Gorge de Loup

Afficher les horaires

PARCS RELAIS

Parc Relais TCL Gorge de Loup

Plan d'accès - (145,33 kB) HTML

Horaires

4h30 à 1h du lundi au samedi, fermé les jours fériés.
 674 places surveillées - 21 places handicapés

Téléchargement arrêt «Ecole Vétérinaire »

2. HÉBERGEMENT A PROXIMITE DE L'ENSV

HÔTEL CAMPANILE**	17 Place Carnot Lyon 2ème	04.78.37.48.47.	≈ 79 €
HÔTEL DES SAVOIES	80 rue de la Charité Lyon 2ème	04 78 37 66 94	≈ 49 à 58 €
HÔTEL DE BRETAGNE*	10 rue Dubois Lyon 2ème	04.78.37.79.33. Fx 04.72.77.99.92.	≈ 62 €
HÔTEL DU DAUPHIN**	9 Rue Victor Hugo Lyon 2ème	04.78.37.18.34. Fx 04.72.40.20.84	≈ 129 €
HOTEL DU DAUPHINE**	3 Rue Duhamel Lyon 2ème	04.78.37.24.19. Fx 04.78.92.81.52.	≈ 50 à 60 €
HÔTEL SAINT ANTOINE**	1 Rue du Port du Temple Lyon 2ème	04.78.92.91.91.	≈ 72 €
HÔTEL D'AZUR**	64 Rue Victor Hugo Lyon 2ème	04.78.37.10.44.	≈ 50 à 80 €
CITOTEL DUBOST**	19 Place Carnot Lyon 2ème	04.78.42.00.46.	≈ 80 €
HOTEL BERLIOZ**	12 Cours Charlemagne Lyon 2ème	04.78.42.30.31. Fx 04.72.40.97.58	≈ 50 €
HOTEL ALEXANDRA*	49 Rue Victor Hugo Lyon 2ème	04 78 37 75 79 fax : 04 72 40 94 34	≈ 90 €
HOTEL DU SIMPLON**	11 Rue Duhamel Lyon 2ème	04.78.37.41.00. Fx 04.78.37.12.72.	≈ 55 à 85 €

← Hôtels situés près de la Gare Lyon-Perrache
Transports en commun
Perrache – métro ligne A jusqu'à Bellecour
Puis ligne D jusque Gorge de Loup
Puis bus 98 – Arrêt Ecole vétérinaire

HÔTEL 1ère Classe	75 boulevard Vivier Merle Lyon 3ème	04 72 36 86 62	≈ 50 à 75 €
HOTEL OLYMPIQUE	62 rue Garibaldi Lyon 6ème	04 78 89 48 04	≈ 80 à 100 €
BRITANIA HOTEL	17 rue du Professeur Weill Lyon 6ème	04 78 52 86 52 Fax 04 78 65 97 24	≈ 90 €
HOTEL D'ALSACE	15, Cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	04 78 84 97 04 fax : 04 78 84 97 14	≈ 50 à 55 €

← Hôtels proches de la Gare Lyon Part-Dieu
Transports en commun
Part Dieu – métro ligne B jusqu'à Saxe Gambetta
Puis ligne D jusque Gorge de Loup
Puis bus 98 – Arrêt Ecole vétérinaire

HOTEL CAMPANIL **	9 Chemin Gargantua	04.78.64.95.67.	≈ 96 €
HÔTEL IBIS	Porte de Lyon	04.78.66.02.20.	≈ 99 €
NOVOTEL	Porte de Lyon A6	04.72.17.29.29.	≈ 120 €
IBIS BUDGET	Porte de Lyon	08 92 68 31 17	≈ 50 €
FORMULE 1	Porte de Lyon	08.91.70.52.84.	≈ 34 €

← Hôtels proches de l'ENSV
Véhicule indispensable
Porte de Lyon – Dardilly

SEJOURS&AFFAIRES PARK LANE DE VAISE	43 Rue du Sergent Michel Berthet, Lyon 9ème	04 37 64 17 17	≈ 55 à 80€
--	--	----------------	------------

← Hôtel proche de Gorge de Loup :
puis ligne 98 - arrêt école vétérinaire

HÔTEL MERCURE***	78 Bis Route de Paris RN 7 Charbonnières les Bains	04.78.34.72.79 Fx 04.78.34.88.94. (bus T66)	≈ 100 €
HÔTEL LE BEAULIEU**	19 Avenue Charles de Gaulle - Charbonnières les Bains	04.78.87.12.04. (bus T66)	≈ 76 €
FORMULE 1	La Tour de Salvagny	08.91.70.52.82. (bus 98 + 86)	≈ 33 €

Proche ENSV
Véhicule indispensable
Charbonnières-les-Bains, La Tour de Salvagny

Hôtel CAMPANILE	12 Chemin de Montribloud Tassin la Demi lune	04.78.36.69.69. (bus 98)	≈ 95 €
HÔTEL 1 ^{ère} Classe	12 chemin de Montribloud Tassin la Demi Lune	04.72.57.90.45. (bus 98)	≈ 45 €
HOTEL DU BEAUJOLAIS (petit déj. à la Brasserie d'à Côté)	36, avenue de la République Tassin la Demi Lune	04.78.34.28.76 (bus 98)	≈ 40 €

Proche Lyon et proche ENSV
Véhicule et transports en commun

Bed and Breakfast	www.bb-lyon.com	04 72 320 274	à partir de 38 €
-------------------	--	---------------	---------------------

**Plusieurs chambres d'hôtes ou studios sur
Lyon**

Résidence des Etats Unis	93-95 boulevard des Etats Unis- 69 008 Lyon residences.rezo1901.org	04 78 76 02 00	
--------------------------	--	----------------	--

Résidence pour agents de l'Etat

Garden & city	80 Avenue Marcel Mérieux Marcy l'Etoile http://marcy.garden-city.fr/fr	04 78 50 39 71	à partir de 58 € unT2
---------------	---	----------------	--------------------------

A deux pas de l'école à pied
Cuisine équipée mais pas de restauration sur place
(sauf petit déjeuner à 9€ et peu de possibilités de
restauration à Marcy l'Etoile)
Formule par appartement (moins cher si on réserve
un grand appartement à plusieurs)
*Tarif préférentiel possible si on dit venir pour
VetAgro sup*

3. ACCES AUX LOCAUX DE L'ENSV



L'ENSV dispose au 2ème étage de 4 salles de formation, et de sanitaires.

Ces salles sont accessibles par escalier ou ascenseur.

Les consignes de sécurité sont affichées dans les couloirs et dans les salles.

L'accès aux locaux se fait à l'aide de badges qui sont distribués en début de session de formation aux stagiaires

Chaque stagiaire signera une liste d'attribution des badges numérotés ainsi remis.

Ces badges, propriété de l'ENSV Vetagro-Sup, devront impérativement être restitués en fin de formation.

En cas de perte ou de vol, il est impératif de le signaler afin d'annuler les droits d'accès.

4. MOYENS MIS A DISPOSITION LORS DES SESSIONS DE FORMATION

L'ENSV met à disposition des stagiaires et des formateurs le matériel nécessaire au bon déroulement des sessions de formation, et notamment :

- Le matériel informatique et vidéo de projection des supports de formation ;
- Un tableau blanc avec feutres ainsi qu'un paperboard dans chaque salle de formation ;
- L'impression et la distribution de l'ensemble des supports de formation mis à disposition des stagiaires par les intervenants ;
- La mise en ligne de l'ensemble des supports de formation présentés ;
- L'équipement individuel nécessaire en cas de réalisation d'une visite d'établissement.

L'équipe de formateurs est constituée en fonction des modules de formation d'agents des Ministères en charge de l'Agriculture ou de l'Ecologie, d'administration centrale ou de services déconcentrés, mais également d'intervenants extérieurs issus par exemple du monde professionnel vétérinaire ou d'instituts techniques dans le domaine agricole.

L'équipe ENSV à disposition des stagiaires et des intervenants est constituée des personnes suivantes, que vous pouvez contacter en cas de besoin (bureaux au premier étage) :

- Geneviève JOSSERAND : 04.78.87.25.56 - genevieve.josserand@ensv.vetagro-sup.fr
- Mireille CARLE : 04.78.87.39.21 - mireille.carle@ensv.vetagro-sup.fr
- Anne-Cécile MEYER-WARNOD : 04.78.87.25.39 - anne-cecile.meyer-warnod@ensv.vetagro-sup.fr
- Vincent BRIOUDES : vincent.brioudes@ensv.vetagro-sup.fr

Un responsable de l'ingénierie de formation est présent en début et en fin de session de formation, ou à tout autre moment à la demande des intervenants ou des stagiaires en fonction de ses disponibilités. En cas de formation se tenant sur un autre site que l'ENSV, un intervenant référent est chargé de la réalisation de tâches liées à l'ingénierie de formation, en concertation avec l'ENSV (cf. chapitre 5).

Un accès internet WIFI en libre accès est disponible dans l'enceinte de l'ENSV, il permet l'accès à l'ensemble des applications internet dans la limite et le respect des règles de sécurité informatique en vigueur au sein de l'établissement.

La restauration peut avoir lieu :

- au restaurant universitaire de VetAgro-Sup (cf. plan), ouvert aux stagiaires et formateurs (horaires 11H45 à 14h00). Le tarif pour les personnes extérieures est de 7.80€uros (entrée, plat chaud, fromage ou dessert, pain). Le règlement des repas se fait uniquement par carte bancaire.
- à la K'fet, qui propose même aux non-adhérents différents choix : croissants, cafés, , sandwiches, plats, salades, boissons fraîches, desserts, confiseries. Le règlement se fait par carte bancaire ou en numéraire.

5. DEROULEMENT DES SESSIONS DE FORMATION

Chaque stagiaire s'engage à suivre avec assiduité la totalité de la formation à laquelle il participe, sauf contrainte particulière validée avec sa hiérarchie, et portée à la connaissance de l'ENSV.

La présence des stagiaires aux différents modules d'une formation est attestée par la signature d'une feuille de présence journalière.

Les formations se déroulant dans un format interactif pouvant allier cours magistral, travaux en groupe, échanges de pratiques, visite de terrain (...), l'attention des stagiaires est attirée sur la nécessité du maintien de bonnes conditions de travail en groupe, notamment en terme de comportement et de respect des intervenants et des autres stagiaires. Toutes les dispositions réglementaires en vigueur relatives aux devoirs des agents titulaires ou non de la fonction publique sont d'application au sein de l'ENSV.

Chaque stagiaire doit se présenter en début de formation à l'horaire précisé sur le programme qui lui a été envoyé avec sa convocation.

Conformément à la fiche d'inscription à la session de formation qu'il a signée, le stagiaire a préalablement pris connaissance des prérequis nécessaires à la participation à la formation, tels que définis dans les fiches pédagogiques mises en ligne sur le site internet de l'ENSV pour chaque module de formation.

En fin de session de formation, un cadre de l'ENSV réalise un bilan à chaud avec les stagiaires, et recueille une fiche d'évaluation de la formation qui a été distribuée en début de formation. Cette fiche doit obligatoirement être remplie par chaque stagiaire, dans un objectif d'amélioration et d'adaptation des sessions de formation au plus près des besoins des agents de l'Etat.

Enfin, une attestation de participation est remise à chaque stagiaire.

6. CONSIGNES DE SECURITE

L'ENSV décline toute responsabilité vis-à-vis de toute atteinte, vol ou détérioration du matériel informatique ou des effets personnels des stagiaires et des intervenants. Les salles de formation peuvent être fermées à clé par le personnel de l'ENSV sur demande des intervenants ou des stagiaires, lors des périodes de pause.

En cas de stationnement sur les parkings de VetAgro-Sup, l'établissement décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations survenus sur les véhicules. Le code de la route doit être respecté à l'intérieur de l'enceinte de VetAgro-Sup.

En application de la législation, il est interdit de fumer dans tous les locaux de VetAgro-Sup et de l'ENSV.

En cas d'accident ou de sinistre, les consignes de sécurité affichées sur site et données par le personnel de l'ENSV doivent être suivies. Ces consignes sont rappelées sur le badge remis pour l'accès au bâtiment de l'ENSV.

En cas d'incendie, les personnes se trouvant dans les locaux de l'ENSV doivent se rassembler devant la statue Bourgelat située à l'entrée du campus (cf. plan).

En cas de feu:

1. Prévenir les pompiers **18** puis **35 35**
2. Actionner l'alarme si besoin
(déclencheurs muraux rouges)
3. Aller au point de rassemblement

**En cas d'accident:**

1. Protéger la victime
2. Alerter les pompiers **18** et signaler systématiquement l'accident **35 35**



Tel. Urgence VetAgro Sup
d'un poste interne

35 35
ou

04 78 87 **27 68**

Pompiers **18** ou **018**

Gendarmes **17** ou **017**

N° d'urgence pour les sourds et malentendants : SMS émis vers le 114



Après avoir appelé les secours, contacter le 04 78 87 27 68 pour signaler la situation. Un personnel compétent se chargera de guider les secours à leur arrivée



GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE L'INFORMATIQUE

10 règles pour sécuriser les équipements numériques professionnels

MISSION DÉFENSE / MSSI

01 LE MOT DE PASSE

~~motdepasse_minagri_1234~~

Le mot de passe doit être personnel, ni partagé, ni affiché.

Un bon mot de passe comprend au moins 8 caractères et inclut :
- des majuscules,
- des minuscules,
- des chiffres,
- des caractères spéciaux.



02 LA MESSAGERIE

Ne pas ouvrir les messages ou pièces jointes suspects et avertir l'informatique de proximité dès leur réception.
Ne pas cliquer sur des liens internet suspects ou qui demandent un login et mot de passe.



Ne jamais transférer la messagerie professionnelle sur une messagerie personnelle.



03 SUPPORTS AMOVIBLES

Les supports amovibles utilisés, clés USB ou disques durs externes, sont dédiés au strict usage professionnel.

Ne jamais connecter une clé USB dont on ne connaît pas l'origine sur du matériel professionnel.



Il est interdit de connecter du matériel personnel sur le réseau du ministère : ordinateur portable, smartphone, tablette...

04 MATÉRIEL PERSONNEL

05 INSTALLATION DE LOGICIELS

Ne pas télécharger ni installer de logiciels qui ne soit pas autorisé par l'informatique de proximité.



06 AU BUREAU



Ne pas laisser de documents sensibles sur le bureau, à l'imprimante, en salle de réunion...

Ces documents sont rangés dans un meuble fermant à clé.

Activer le verrouillage automatique de l'ordinateur, tablette, smartphone...

07 SITES, BLOGS, FORUMS, RÉSEAUX SOCIAUX

Ne pas utiliser l'adresse mail ni le mot de passe professionnels pour s'inscrire sur une plate-forme extérieure au réseau du ministère.



Ne pas partager des informations professionnelles sur les réseaux sociaux, ni porter atteinte au ministère.

08 CHIFFREMENT

En déplacement, pour éviter le vol de données, utiliser des ordinateurs portables ou des tablettes dont les données sont chiffrées.



09 MOBILITÉ

Ne pas laisser son matériel portatif sans surveillance. À l'étranger, le garder avec soi.
Ne pas connecter d'appareils à des réseaux Wifi, Bluetooth ou NFC publics : gares, aéroports, hôtels, transports, salle de réunion extérieures... Désactiver ces modes de communication s'ils ne sont pas utilisés.
Au retour d'une mission à l'étranger, faire expertiser son matériel par l'équipe informatique.



10 INCIDENTS & ALERTES

Ne pas ignorer un incident sur du matériel professionnel, donner l'alerte rapidement auprès de l'équipe de l'informatique de proximité afin que les mesures adéquates soient prises.

